

## Collecte des déchets Saint Marc Jaumegarde passe au « Biflux »

**AIX-EN-PROVENCE, le 27 mai 2016** – Dans le cadre de l'évolution de la collecte sélective des déchets ménagers sur le territoire du Pays d'Aix, la commune de Saint Marc Jaumegarde bénéficiera du « biflux » à partir de début juin. Afin d'accompagner les habitants dans cette nouvelle organisation, ceux-ci sont conviés à une réunion publique d'information le

**Lundi 30 mai 2016 à partir de 20h00**

Salle du conseil municipal

Place de la mairie

13100 – Saint Marc Jaumegarde

Cette rationalisation du tri permet de réduire le trafic des bennes sur les routes tout en générant une augmentation du volume de produits recyclés grâce à une meilleure qualité du tri. Elle permet, en outre, au centre de tri de séparer de manière aussi efficace les papiers des emballages.

La nouvelle organisation répond donc à l'objectif prioritaire de réduire les émissions de CO2 tout en augmentant le volume des déchets triés (plus de matière recyclée = moins de déchets ultimes en centre d'enfouissement). Elle permet également de maîtriser le coût de gestion avec une collecte optimisée.

La réunion publique permettra donc aux élus et techniciens de présenter le nouveau système et de répondre à toutes les questions sur le tri et le recyclage des déchets. Par ailleurs, à partir du début du mois de juin, des conseillers du tri du Pays d'Aix distribueront aux habitants de Saint Marc des kits de tri avec un ou deux sacs de précollecte et un guide du tri et des bacs.

Les jours et la fréquence de collecte dans la commune restent inchangés.

Jusqu'à la rentrée 2017, tous les secteurs d'Aix-en-Provence verront progressivement arriver ce changement d'organisation de la collecte. Prochains quartiers concernés :

Saint Eutrope puis Pont de Beraud, Loubassane, Val St André, Fenouillères, Cuques et Pignonnet au 2<sup>ème</sup> semestre 2016

Le calendrier 2017 sera ajusté en fonction de l'avancée effective du projet en 2016.

### En pratique... le tri c'est automatique

1. Les habitants équipés actuellement de caissettes ou se trouvant en points de regroupement de bacs (bleus, verts et jaunes) auront à leur disposition des bacs roulants à couvercle jaune pouvant accepter en mélange, les emballages (cartons, tétra packs, boîtes acier et aluminium, emballages plastique) et les papiers et journaux revues magazines.

Les emballages en verre (bouteilles, bocaux et pots en verre) devront dorénavant être déposés dans le réseau de colonne à verre qui sera densifié à l'occasion.

2. Les habitants se rendant actuellement aux colonnes regroupées en points d'apport volontaire (PAV) resteront desservis par ce mode de collecte sélective. Les colonnes étant vidées en fonction du remplissage. Pour l'ensemble des habitants bénéficiant d'une collecte du tri sélectif au porte à porte la collecte aura lieu une fois par semaine, **le vendredi**.

### 500

C'est le nombre de bacs réservés aux emballages distribués aux résidents des quartiers pavillonnaires accompagnés de supports d'information sur le tri sélectif. Le verre devra être collecté dans des sacs dédiés de couleur verte puis déposé dans les colonnes prévues à cet effet.

### 0 810 00 31 10 (prix d'un appel local)

C'est le numéro mis à la disposition des habitants par les services du département déchets du Pays d'Aix pour tout renseignement sur le déploiement de ce nouveau service.

Contact presse : **Direction de l'Information**  
Directeur Bruno Aubry - 04 42 93 85 26 / 06 76 22 60 44  
Attachée de presse Marie Munier – 04 42 93 85 25 / 06 38 10 21 27  
[baubry@agglo-paysdaix.fr](mailto:baubry@agglo-paysdaix.fr)

Territoire d'Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-de-Rouge, Coudoux, Eguliers, Gardanne, Gréolière, Jaucou, Lambesc, Le Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Le Tholonet, Les Pennes-Mirabeau, Meyrargues, Meyreuil, Miraval, Pertuis, Peyrieu, Peyrolles-en-Provence, Puyloubert, Rognes, Roussas, Saint-Antonin-lez-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Etienne-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-de-Durance, Simiane-Colongue, Trets, Vauvenargues, Venelles, Verdon-sur-Isère, Vitrolles

communiqué de presse

MÉTROPOLITAIN  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE

